

MESURE 21 : INTERFACES ET ESPACES PUBLICS DES GARES DES CENTRALITES PRINCIPALES D'AGGLOMERATION

21_RM_01 Gare de Morges

Coût de construction : 5 mio CHF HT

Horizon de réalisation : 2015-2018

Description : Le projet concerne la 1^{ère} phase de réaménagement de l'espace public environnant la gare CFF de Morges (parties Sud et Nord de la gare). Une 2^{ème} phase touchant principalement la place située au Nord de la gare est prévue après 2023 (CHF 3 mio).

Spécifications :

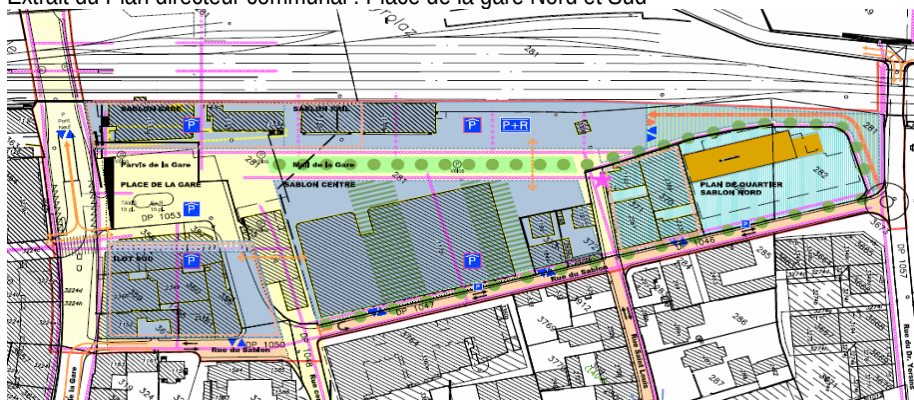
- Aménagement de la Rue Centrale dans le prolongement de la Place de la Gare (mobilier urbain, arborisation, etc.).
- Requalification de la Rue de la Gare (tronçon entre le giratoire du Moulin et la Rue de l'Avenir), dans le prolongement de la Place de la Gare.
- Création d'un square entre les voies CFF et l'angle de la Rue du Sablon/Rue St-Louis.
- Suppression du remblai entre les voies CFF et les parcelles N° 371, 370, 369 et 282.

Localisation : Commune de Morges

Projet :



Extrait du Plan directeur communal : Place de la gare Nord et Sud



PDL Morges Gare-Sud

Référence : Plan directeur communal, mars 2012 et Plan directeur des circulations (en cours).
PDL Morges Gare-Sud, 2010 et PPA Morges-Gare-Sud (2012).
Projet Gare-Nord (PPA et projet d'aménagement routier) à démarrer en 2013.

Etat d'avancement : En cours

Pilote / contact : Ville de Morges : Mme L. Monteverti Weber et M. A. Jaccard

Partenaires : CFF, MBC, Région Morges

Mesure 21	Interfaces et espaces publics des gares des centralités principales d'agglomération			Sites stratégiques I, J, K, L			
Paquet de mesures I – Gares des centralités principales d'agglomération							
Données générales							
Description							
Les interfaces stratégiques que constituent les gares ferroviaires des 4 centralités principales d'agglomération doivent accueillir des flux grandissants de voyageurs, du fait du développement de l'offre ferroviaire et de la contribution croissante des transports publics urbains au système de mobilité de l'agglomération. Les CFF prévoient par exemple le doublement des passagers à la gare de Lausanne. Des interventions importantes sont d'ores et déjà planifiées dans les gares, sur le domaine privé CFF, pour faciliter les transbordements et optimiser les flux de voyageurs. Cela est notamment le cas à Lausanne et Renens (cf. mesures 20c/d).							
Sur le domaine public, des mesures additionnelles viennent compléter le dispositif envisagé par les CFF dans les gares pour répondre à cette augmentation de la fréquentation. Elles visent principalement à améliorer l'organisation globale de l'interface en agissant sur l'aménagement de l'espace public et sur l'accessibilité par les piétons et les cyclistes.							
Etat actuel							
L'organisation des interfaces multimodales des gares résulte d'interventions au coup par coup dont le résultat n'est pas optimal.							
Objectifs à atteindre							
Améliorer le confort des usagers							
Augmenter la qualité de l'espace public et optimiser le fonctionnement des interfaces TP							
Etat final							
Les interfaces multimodales des gares ferroviaires des 4 centralités principales d'agglomération sont adaptées à l'importance des flux de voyageurs qui les fréquentent. La transition entre la gare proprement dite et l'espace public alentour permet d'organiser ces flux de façon optimale. Les aménagements réalisés donnent aux secteurs des gares une image qui contribue à valoriser les transports publics.							
Effets escomptés							
Fonctionnement efficace des interfaces, particulièrement durant les périodes de pointe.							
Meilleure lisibilité de l'espace public autour des gares.							
Augmentation du confort de la clientèle des transports publics.							
Instance pilote		Partenaires			Instance décisionnelle		
Communes		CFF, Etat de Vaud, Schémas directeurs			Communes		
Evaluation							
Rapport coût – utilité (paquet de mesures) :				Bon à très bon			
Maturité 2012 : Degré 1-2				Maturité 2015 : Prêt à être réalisé et financement garanti (pour les mesures en liste A)			
Documents disponibles le 30 juin 2012 - Morges, Plan directeur localisé Gare-Sud, décembre 2008 - SDEL, Chantier 4, Centre-ville de Pully, Etude test pour l'aménagement du centre de Pully et du site de la Clergère - Pully, Réaménagement et urbanisation nouvelle du secteur de La Clergère : étude-test du centre-ville, Fischer+Montavon, mars 2012 - SDOL, Chantier 2 Secteur Gare de Renens, Avant-projet « Rayon vert », Farra & Fazan, décembre 2009				Démarches en cours - SDEL, Chantier 4, Centre-ville de Pully, Requalification des espaces publics et étude de circulation, Masterplan - Ville de Lausanne, avant-projet d'aménagement			
Mise en œuvre							
Période de réalisation		2015 - 2025					
Début de réalisation		entre 2015 et 2018		entre 2019 et 2022		dès 2023	
Priorisation		X	Liste A		Liste B	X Liste C	
Coûts (MCHF 2012)		Investissement (TOTAL 43.1 MCHF)					Exploitation
CH Trafic d'agglomération (40%)		16.0		-		1.2	-
Etat de Vaud		-		-		-	-
Communes concernées		24.1		-		1.8	-
Tiers		-		-		-	-
TOTAL		40.1		-		3.0	-
Remarques : -							